

INFOS

Triathlon du CALAISIS

CROSS DUATHLON JEUNES Samedi 14 mai

TRIATHLON M Dimanche 15 mai 2016

Le triathlon XS prévu le dimanche 15/05 (matin) est annulé

Tarifs

		M	Dua 1	Dua 2
Tarifs avant le 05/05/2016				
Individuel	Licencié Triathlon	27€	2€	2€
	Non Licencié Triathlon ou licencié fftri loisirs	47€ dont 20€ pass journée	4€	4€
Relais	Licencié Triathlon	36€ par équipe		
	Non Licencié Triathlon ou licencié fftri loisirs	36€ plus 2€ par athlète non licencié		
Tarifs après le 05/05/2016				
Individuel	Licencié Triathlon	32€	2€	2€
	Non Licencié Triathlon ou licencié fftri loisirs	52€ dont 20€ pass journée	4€	4€
Relais	Licencié Triathlon	41€		
	Non Licencié Triathlon ou licencié fftri loisirs	41€ plus 2€ pass journée par athlète non licencié		

Horaires / organisation générale

	jour	Catégories Concernées	Retrait des dossards	Ouverture parc	briefing	départ	récompenses
Cross duathlon	samedi	2001 à 2004 (benj/min)	14h00	14h30	15h20	15h30	17h45
	samedi	2005 à 2010 (mp/po/pup)	14h00	14h30 et 15h45	16h05	16h15 16h20(décalé pour mpo)	17h45
Triathlon M	dimanche	Junior à vétéran	11h00	12h30	14h15	14h30	19h00

Règlement Triathlon du CALAISIS

Le Triathlon du Calaisis est organisé par Le LYS CALAIS TRIATHLON sous l'égide de la FFTRI, les concurrents sont donc soumis à la Réglementation Sportive de la FFTRI et s'engage à la connaître et la respecter, elle est consultable sur www.fftri.com

Relais

Le passage du relais se fait par transmission de la puce électronique à l'emplacement matérialisé dans les zones de transition. Il est admis que l'un des relayeurs fasse 2 disciplines dans leur intégralité.

Temps limite

Le temps limite fixé après le départ (Natation + Vélo) et à 3h pour le format M. Plus de départ course à pied à partir de ce dépassement, même sans dossard.

Environnement & développement durable

Organisateurs et concurrents s'engagent ensemble à respecter cet espace et le préserver. Le non-respect de la charte environnementale (jeter des déchets au sol, abandon de matériel, de vêtements, d'accessoires) est interdit en dehors des zones de propreté situées aux ravitaillements. Tout manquement à ces consignes pourra entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la compétition.

Sportivité & respect

Les concurrents s'engagent à traiter les autres compétiteurs, les bénévoles, les arbitres et les spectateurs avec respect et courtoisie (avant, pendant et après la course). Chacun doit faire preuve de sportivité. Les concurrents doivent se conformer aux directives des officiels (bénévoles et arbitres).

Assurance, sécurité et responsabilité

Les concurrents sont couverts pendant la course par leur licence FFTRI (annuelle ou « Pass Compétition », acquis lors de leur inscription). Des secouristes sont présents pendant toute la durée des épreuves pour assurer les premiers secours. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance dus à un mauvais état de santé, au non-respect du code de la route ou des consignes de l'organisation. Elle décline également toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel. Si annulation de l'épreuve pour cas de "forces majeures", avant le 15/03/16, les droits d'inscription seront remboursés intégralement. Après le 15/04/16, 50% du montant des droits resteront acquis à l'organisation. Le jour même, en cas d'interruption définitive ou d'annulation de l'épreuve pour intempéries ou toute autre raison, l'intégralité des droits d'inscription restent acquis à l'organisateur. Pareillement, si pour les mêmes raisons le triathlon devait être transformé (en duathlon, par exemple) ou décalé, les organisateurs ne pourraient être tenus pour responsables et l'intégralité des droits d'inscription leur reste acquise.

Droit à l'image et protection des données

Par leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayants droit (partenaires et médias) à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître lors de leur participation au Triathlon du Calaisis 2016, sur tout support y compris pour des projections éventuelles, lors de cette journée. Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils souhaitent ne pas être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations, il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur en indiquant nom, prénom et adresse.

Documents à présenter

La signature de l'athlète lors du retrait des dossards, signifie qu'il accepte le règlement et certifie exact les renseignements fournis.

Si le concurrent n'est pas licencié « compétition » FFTRI, il doit prendre un Pass Compétition en même temps que l'inscription à l'épreuve. Pour ce faire, il devra être en possession d'un certificat médical de moins d'un an autorisant la pratique du Triathlon en compétition, et en fournir une copie lors de l'inscription ou au retrait du dossard.

Cas de non participation après inscription

Aucun remboursement d'inscription ne sera effectué sans justificatif médical. Dans ce cas une déduction de 10.00€ pour frais d'annulation sera déduite

Lien pour inscriptions en ligne

<http://inscriptions.fftri.com/triathlon-du-calaisis-sangatte-2016-2016>